



NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE
Société Anonyme au capital de 5.517.600.000 F.CFA
R.C.C.M. CI – ABJ – 1959 – B - 4093
Siège social : ABIDJAN - Cocody - Côte d'Ivoire
01 B.P. 1840 ABIDJAN 01

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE : CHANGEMENT DE LIEU

Initialement prévue le 21 juin 2019 à l'Espace CRYSTAL, l'Assemblée Générale Ordinaire de Nestlé Côte d'Ivoire aura lieu **le vendredi 21 juin 2019 à 10h au LATRILLE EVENTS** à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour à savoir :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.
2. Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers de synthèse de cet exercice et rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.
3. Approbation des états financiers de synthèse et des opérations visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales.
4. Affectation des résultats.
5. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.
6. Ratification de la Cooptation de nouveaux Administrateurs.
7. Transfert du siège social de Nestlé Côte d'Ivoire.
8. Fixation du montant des indemnités de fonction du Conseil d'Administration.
9. Pouvoirs en vue des formalités.

Nestlé Côte d'Ivoire s'excuse pour ce changement indépendant de sa volonté.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION